

**Zeitschrift:** Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande  
**Band:** 42 (1904)  
**Heft:** 9

**Artikel:** Ane syndic et syndic âne  
**Autor:** Mayor, Paul-E.  
**DOI:** <https://doi.org/10.5169/seals-200934>

#### Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

#### Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

#### Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

**Download PDF:** 14.01.2026

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

mission était tout jeune et ne connaissait pas encore bien le pays.

— Floflo — c'était le nom du vagabond — vous conduira, fait le préfet au gendarme ; suivez-le seulement, ce n'est pas un mauvais homme.

Arrivés à destination, Floflo, suivi par le gendarme, alla frapper à la porte du syndic.

— Bonjour, mossieu le syndic, voici un gendarme que je vous amène.

— Ah ! c'est toi, Floflo ! C'est bon, c'est bon ; y faut voi maintenant que je vous trouve un logement et une pension ; mais, en attendant, allons toujou prendre un verre.

Tandis que le syndic et le gendarme trinquaient, Floflo sortit furtivement de la salle et, par des sentiers à lui seuls connus, s'en revint à Lausanne. Il y était arrivé depuis longtemps qu'on le cherchait encore dans toutes les maisons du village. A. S.



#### J'aime mieux, cent fois mieux, etc.

Un de nos correspondants nous envoie la chanson suivante, en réponse à la question posée, il y a quelque temps, par les *Archives suisses des Traditions populaires* et rappelée dans notre dernier numéro.



Ah ! que maude \* sant les fellies  
Qu'āi valets lau sé flairant,  
Por mé ie lāi é passá  
Pè ion que m'ein a contā.

*Refrain :*

Ah ! j'aimerais mieux, cent fois mieux,  
Un jeune mari qu'un vieux.

Je crayé bin de l'amá  
Ai résous que mè désai,  
Ora, mè foto de li,  
Ein é trovà on plie dzeinti. (*Refrain.*)

Ora, mè foto de li  
Ein é trovà on plie dzeinti.  
Qu'il est doux ! qu'il est aimable !  
Qu'il est jeune et gracieux. (*Refrain.*)

Na pas de stau totifan  
Que s'eindormant quie dévant,  
Ne savant pas sè rasá,  
Ne faut pas m'ein dévesá. (*Refrain.*)

Se ne sè sâvant pas pegná,  
Lé faut pire reinvouyi.  
Faut atteindre à ou autre né  
Que d'ein vñne on plie galé. (*Refrain.*)

Ie n'ein vin ion, ie n'ein vin dou,  
On derái que s'ein sant fou.  
Tin è vegniá un bin galé  
Que vigné p'tote lè né. (*Refrain.*)

J'aimerais mieux, cent fois mieux,  
Un jeune mari qu'un vieux.  
Les vieux vous font la grimace  
Et les jeunes vous embrassent. (*Refrain.*)

**Voulez-vous rire ?** — Mardi et mercredi prochain, soirées données par *La Muse* ; on nous promet un spectacle des plus gais, dont *Rene*

\* Malheureuses.

*Morax* fera tous les frais. « Les quatre doigts et le pouce », farce villageoise, fut représentée déjà il y a deux ans ; elle eut un très grand succès. Ce n'est qu'une farce, en effet, mais une farce de beaucoup d'esprit. « Le rendez-vous d'Elvire », comédie en un acte, est aussi dans la note comique. M<sup>me</sup> Malan remplira le rôle d'Elvire. Enfin, l'épopée comique « Sac à douilles » est une suite de tableaux mettant en scène les côtés pittoresques de la vie militaire. — L'interprétation et la mise en scène ne laisseront rien à désirer, assure-t-on.

Les billets sont en vente chez MM. Tarin et Du-bois.

#### L'Elysée lausannois.

A la rédaction du *Conteur vaudois*.

Messieurs,

A propos de la vente toute récente de l'Elysée par M. G. Perdonnet à la Société immobilière d'Ouchy (Beau-Rivage), je vous envoie ci-dessous quelques lignes traduites de l'ouvrage, si riche en détails sur notre ville, de feu le général Meredith Read. — Peut-être trouverez-vous qu'ils pourraient intéresser les lecteurs du *Conteur*.

Votre dévoué,  
G.-A. BRIDEL.

\* \* \*

La maison de l'Elysée, appelée jadis Le Petit Ouchy, fut construite en 1770 et fut, en premier lieu la propriété du professeur Rosset de Rochefort ; elle passa par héritage à son gendre le colonel Henri de Molin de Montagny. A la fin du XVIII<sup>e</sup> et au début du XIX<sup>e</sup> siècle ce fut une des résidences d'été de madame de Staël, qui y recevait une société fort choisie. Dans ses salons, madame Récamier, le baron Constant d'Hermenches et Benjamin Constant prirent souvent part à la comédie.

En 1832, M. de Molin vendit cette propriété au comte de Satgé Saint-Jean, qui la nomma L'Elysée et la céda plus tard à M. G. Perdonnet.

#### Ane syndic et syndic âne.

Est-il besoin de rappeler que, dans nos villages, chacun possède un sobriquet ? Si mon voisin se fâchait lorsque je lui dis : « A la tienné, la Trouille », au lieu de lui dire : « A la tienné, Pierre-Abram Grognuz ! » et si ma voisine faisait la moue quand je lui chante : « Trot' trot' p'tite Reguette ! », au lieu de l'appeler du doux nom de Céphise Tacheron, cela m'amuserait fort.

Aussi personne ne s'étonnera en apprenant que Vincent Genoux, fils de sa mère, Anne Genoux des Meules, porte, depuis sa plus tendre enfance, le sobriquet d'« Ane des Meules ». Il peut chanter avec Boccace :

J'tiens ça d'maman !

Quand on lui dit : « Adieu, l'Ane des Meules ! » il pense à son beau domaine des Meules, se rengorge et paraît très flatté.

Or, Vincent Genoux possède un âne, un véritable âne, un âne qui bruit comme quatre quand on lui tire la queue ; un bel âne, mille tonnerres ! le plus beau de la commune ! Ce n'est pas sans raison que, dès le jour où il le ramena de la foire de Cossonay, on ne l'appela plus dans la contrée que le « Syndic ». Et lorsqu'on voit passer au village Vincent sur sa bête, chacun s'écrie : « Tiens ! voilà l'Ane des meules sur le Syndic ! A-t-il assez beau port et fin poil, tout de même, ce sacré Syndic ! »

Mais, aux dernières élections communales, il en est arrivé une bonne à Vincent Genoux. Considérant l'étendue de ses prés, la surface de ses toits, les dimensions inusitées de sa cour-

tine, et nonobstant son sobriquet d'Ane des Meules, ses concitoyens l'ont appelé aux hautes fonctions de syndic de la commune. Syndic ! d'un jour à l'autre, Vincent se trouva ainsi grandi d'une coudée. Lorsque, arrivé chez lui, au soir de cette mémorable journée, il entra dans son écurie, il s'écria en regardant son âne :

— Et moi aussi, je suis syndic !

A la pinte, quand un paysan disait : « C'est donc l'Ane des Meules qui est syndic ! » il se trouvait toujours un loustic pour répondre : « Et le Syndic est son âne ! »

Depuis ce jour, c'est un continual quiproquo au village. Chacun sait que l'on perd difficilement les habitudes prises ; quand, dans l'une de nos petites communes rurales, on a baptisé un homme, c'est fait pour longtemps. J'en connais fort bien une où le député s'appelle couramment le syndic, parce qu'il exerça autrefois cette fonction, — où le syndic s'appelle le juge, parce qu'il fut jadis juge de paix, — et où le juge s'appelle l'ancien assesseur ! Quand on va chez le syndic, on dit : « Je vais chez le juge » et lorsqu'on rencontre le député on lui dit : « Bonjour, syndic ! » Si vous ne me croyez pas, allez-y voir vous-même ; ce n'est pas si loin de la capitale... une heure à peine.

Donc, les habitants de la commune ne peuvent perdre l'habitude d'appeler leur syndic l'« Ane des Meules » et de nommer son âne le « Syndic », et ils continuent à dire : « Voilà l'Ane sur le Syndic ! » alors que c'est le syndic qui est sur l'âne.

Aussi, lorsque le syndic descend au village, pour présider aux destinées de la commune, les gamins regardent-ils l'Ane des Meules qui s'en va mettre le Syndic à l'écurie avant d'aller présider la séance : le Syndic mange alors son foin, tandis que l'Ane des Meules met ses bésicles pour déchiffrer de longs grimoires.

L'an dernier, M. le préfet du district avait convoqué la municipalité pour vérifier avec elle certains comptes ; il arriva au village avec une heure de retard, suant et souffrant, car l'honorables magistrats a fort embonpoint. Il avise sur la place un gamin un peu simple et, de sa voix tonitrueante :

— Eh ! garçon, as-tu vu le syndic ?

— Oui, monsieur.

— Sais-tu où il est ?

— Oui, monsieur.

— Veux-tu me conduire vers lui ?

— Oui, monsieur.

Et M. le préfet suivit l'enfant. Celui-ci alla directement à l'auberge et, ouvrant la porte de l'écurie :

— Il est là-bas au fond, le Syndic,... à la crèche de gauche !

— Le syndic, à la crèche de gauche !... Mille bombes ! tu te fiches de moi, gamin !

Le moutard demeurait abasourdi, ses grands yeux niais fixés sur le monsieur en redingote qui était rouge de colère.

— Voyons ! veux-tu me dire où est M. Vincent Genoux ?

— Ah ! l'Ane des Meules !... il est à la chambre de la municipalité !

Tête du préfet !

PAUL-E. MAYOR.

**Pour fêter ses 16 ans.** — La Société littéraire célébrait samedi son 16<sup>e</sup> anniversaire par une soirée qui groupait presque tous ses nombreux amis, heureux de se retrouver. Trois comédies ont été jouées avec entrain par les plus jeunes membres de la Société. Encore une ou deux rencontres avec un auditoire un peu plus exigeant que celui d'une soirée anniversaire, où dominent parents et amis, et ces débutants n'auront rien à envier à leurs aînés.

Un excellent orchestre d'amateurs, dirigé par M. Thibaud, violoniste et professeur, avait prêté son précieux concours à la Société littéraire. C'était